



TRANSMIS LE 4/4/2023
 REÇU LE 4/4/2023
 AFFICHÉ LE 4/4/2023
 NOTIFIÉ LE 5/4/2023
 PUBLIÉ LE 5/4/2023
 EXÉCUTÉ LE 5/4/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

DÉLIBÉRATION N°46

OBJET : ASSEMBLÉES – DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,

L'an deux mil vingt-trois, le 30 du mois de mars à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD (à compter de la question 16), Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Laurie DODIN : Françoise GONZALEZ

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Franck GAILLARD : Nadine SENSE (jusqu'à la question 15 incluse)

Maryem EL AMRANI : Michelle SCHIDERER

Mohamed BANNOU : Jacques DUCROCQ

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : absente excusée

Vincent MULOT : absent excusé

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 mars 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe

Le Conseil Municipal PREND ACTE des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT.

Caractère exécutoire
 Par délibération du Conseil Municipal
 L'Acte du Maire



Xavier MELKI
 Maire de Franconville-la-Garenne
 Conseiller Régional d'Ile-De-France



Madame Jeanne Barriès - Puyg
 Le 5 avril 2023

Acte à classer**DEL30032023Q46**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-04-04T18-23-46.00 (MI244246328)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20230330-DEL30032023Q46-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : ASSEMBLÉES - DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Date de décision : 30/03/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assemblées
5.2.2. autres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acté : 46 - ASS - Décisions 30 03 2023.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

46 PJ Décisions CM 30 03 2023.PDF Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 04/04/23 à 18:23

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 04/04/23 à 18:23

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 04/04/23 à 18:28